



Australian Embassy  
Morocco

**LETTER OF NO OBJECTION**

To whom it may concern,

This letter is intended to replace personalised letters of no objection for use by Australian citizens travelling through or residing in the Kingdom of Morocco. Personalised letters are no longer issued by the Australian Embassy.

The Australian Government and its representative missions overseas do not object to Australian citizens conducting their affairs outside of Australia, in the lawful manner in which they are prescribed under the laws and regulations of Australia and the country in which they are travelling through, or reside in, including:

- Permanently reside outside of Australia or re-locate to or out of Morocco.
- Lawfully transport their personal effects into and out of Morocco or Australia.
- Apply for, and obtain residency status, or citizenship of Morocco.
- Open a bank account in Morocco.

Australian citizens do not require the approval of the Australian Government for any of the above activities.



Australian Embassy, Rabat



Australian Embassy  
Morocco

**LETTRE DE NON-OBJECTION**

À qui de droit

La présente lettre a pour objectif de remplacer les lettres personnalisées de non-objection destinée à être utilisée par les citoyens australiens voyageant ou résidant au Royaume du Maroc. Les lettres personnalisées ne sont plus émises par l'ambassade d'Australie.

Le gouvernement australien et les missions qui le représentent à l'étranger ne s'opposent pas à ce que les citoyens australiens mènent leurs affaires en dehors de l'Australie, de la manière légale prévue par les dispositions législatives et réglementaires de l'Australie et du pays dans lequel ils voyagent ou résident, y compris :

- Résider en permanence en dehors de l'Australie, ou déménager au Maroc, ou en dehors du Maroc.
- Transporter légalement leurs effets personnels à destination et en provenance du Maroc ou de l'Australie.
- Demander et obtenir le statut de résident ou la citoyenneté du Maroc.
- Ouvrir un compte bancaire au Maroc.

Les citoyens australiens n'ont pas besoin de l'agrément du gouvernement australien pour l'une des activités ci-dessus.



Ambassade d'Australie, Rabat